

SOMMAIRE

- Page 1 : Edito
- Page 2 : -Ciné-club des retraités,
-Réforme
Blanquer : la colère
- Page 4 : Dossier
RETRAITES
- Page 6 : Le SNUTER FSU
dans l'action
- Page 8 : -Congrès FSU 33
--STAGE
Syndical : ces réformes qui
veulent transformer
l'école,
**REFERENDUM
ADP**

Ils prétendent changer du plomb en or

C'est ce que prétend notre alchimiste en chef, Emanuel Macron. Après plus de 30 samedi où, avec une ténacité sans pareille, les Gilets Jaunes sont « venus le chercher chez lui », E. Macron a décrété, à l'issue des élections européennes, que l'épisode était fini, qu'il était remis en selle et que pouvait enfin commencer « l'acte II » du gouvernement.



26 mai au soir, ou comment transformer une situation plombée en or.

Et pourtant, ce 26 mai, LRM est arrivée derrière le RN, avec 22,4% des suffrages exprimés, c'est-à-dire, compte tenu du nombre important d'abstentions (49,9%), avec moins de 12% des électeurs et électrices inscrits.es. Le paysage politique n'est dégagé pour lui que parce que la gauche est complètement divisée et que la droite s'est ce coup-ci effondrée... Il est bien périlleux de penser pouvoir transformer en profondeur le pays avec une assise aussi faible et d'installer ainsi le seul RN en force d'alternance !

Mais pour lui, peu importe : avec cet acte II, comme si de rien n'était, dès le discours d'E. Philippe devant le parlement, c'est l'annonce d'un coup d'accélérateur qui est donné aux réformes. Tombe dès juin celle de l'assurance chômage, qui fait payer aux chômeurs, donc aux plus fragiles, plus des 3/4 des 3,5 milliards d'euros visant à renflouer les caisses de l'Unedic. Vous avez dit une « violence inouïe » : la voici ! Rejet par l'ensemble des syndicats ? Circulez, il n'y a rien à redire. La réforme des retraites pour l'automne : en juillet, le rapport de JP Delevoye pour installer la retraite à point ; en octobre, le projet d'installer dans la loi des finances une décote supplémentaire en cas de départ avant un âge pivot fixé à 64 ans (cf. dossier retraite). La réforme de la Fonction Publique est discutée au Sénat, pour être adoptée début juillet, tandis que Jean -Michel Blanquer continue de se répandre dans les médias en affirmant que ses réformes de l'éducation sont très largement approuvées par les personnels, les familles et les élèves.

Edito

Vers un réveil des luttes des salariés ?

Si le mouvement des Gilets Jaunes cherche manifestement un second souffle (mais il n'est pas mort), ce qui est nouveau est le réveil de luttes de salarié.es comme celle des hôpitaux : la grève est massive, elle tient, se durcit, s'organise et Agnès Buzin est à la peine. Celles dans l'éducation où une grève des surveillances du baccalauréat (impensable encore hier) a pourtant eu lieu et où des AG de correcteurs envisagent parfois une rétention des notes.

Si le syndicalisme a l'immense responsabilité de permettre que ces luttes remportent des victoires, on peut déjà apprécier quelques avancées dues à la forte mobilisation des personnels comme les 70 millions pour les urgences, même si c'est une miette au regard des besoins. Comme l'abandon du projet des Etablissements Publics des Savoirs fondamentaux dans la loi Blanquer, grâce à la mobilisation des professeurs des écoles. Comme le rétablissement par le Sénat des compétences des CAPA pour les mutations, promotions... dans la Fonction Publique, même si l'Assemblée peut revenir dessus.

Enfin, la possibilité d'empêcher par référendum la privatisation des Aéroports de Paris est une première victoire juridique (avis du Conseil Constitutionnel) qui peut être le début d'un coup d'arrêt donné aux politiques de privatisation des services publics. Il faudra pour cela 4,7 millions d'électeurs le demandent en votant dans les 9 mois. C'est considérable, mais c'est possible. Signez et faites signer ! La FSU prendra dans cette campagne toute sa place.

Le gouvernement Philippe était déjà le gouvernement des riches, les élections européennes ont permis de voir que c'était devenu aussi le refuge du « parti de l'ordre ».

Aux salarié.es de relever la tête pour révéler le plus vite possible que le roi est nu et que l'alchimie ne fonctionne plus. Du plomb pour le gouvernement et l'or des victoires pour les travailleur.euses !

Laurence Laborde, François Richard, Alain Reiller
Co-Secrétaires Départementaux

F.S.U. Gironde
44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux
tél : 05 47 33 29 23

fsu33@fsu.fr

NOUVEAU site :
www.fsu.33.fsu.fr

N°ISSN: 1278-8635
N° CPPAP: 0715 S 08131

Directeur de la Publication :
Alain Reiller.
44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux
Prix 0,70 euros

Imprimé Imprimerie Lestrade
1 av Jean Zay - BP20079
33151 CENON Cedex

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux

Ciné-club des retraités



« Les retraité-es font leur cinéma » c'est l'initiative de la SFR33 (section fédérale des retraité-es) depuis un an, en partenariat avec le cinéma Utopia.

Il s'agit de proposer deux ou trois fois par trimestre, une projection-débat à 10 heures le matin, ouverte à tout le monde, membres de la FSU ou pas.

Pas de programme prévu sur l'année, avec la possibilité de saisir les opportunités. D'abord et avant tout le choix de films de qualité, fictions comme documentaires, et qui en plus permettent d'ouvrir des débats.

Les cinq séances de cette année ont réuni de 30 à 50 participant.es, et ont permis des débats dynamiques et riches. Ce principe sera reconduit pour l'année à venir.

Ce ciné-club est suivi à chaque fois, après le partage d'une auberge espagnole à la Bourse du Travail, d'une réunion des retraité-es de la FSU afin d'échanger et de préparer des actions.



Réforme Blanquer, école

Dans le primaire ...

Alors que les réformes (lycée, bac, Parcoursup) et la loi (école de la confiance) procèdent d'une **même logique d'ensemble, et tracent l'école du tri social voulue par Blanquer**, cette année a été marquée par des mobilisations et quelques victoires

La mobilisation contre le projet de Loi Blanquer a permis cette année de remettre l'école au centre des discussions. Le SNUipp-FSU y a pris toute sa part.

Face à un projet de loi fourre-tout, technique, et aux conséquences très importantes sur l'organisation de l'école, la nécessité d'expliquer s'est imposée au sein du SNUipp-FSU.

Loin d'une opposition qui aurait pu sembler « de principe » aux volontés du ministre, nous avons donc réalisé un travail d'analyse poussé, et choisi d'aller à la rencontre des collègues, des élu.e.s, et des parents.

La mobilisation s'est donc déployée à la fois sur le terrain, avec la multiplication des réunions publiques, des RIS, la création de collectifs de parents-enseignant.e.s, et dans l'espace médiatique. Dans la période d'examen du projet de Loi, il y a ainsi eu plus de 20 RIS (réunion d'information syndicale) dans tout le département : les changements de règles du mouvement ont tout de suite intéressé les collègues et permis d'ouvrir les discussions sur le sujet plus politique du projet de Loi. Parallèlement, le travail de diffusion sur les réseaux sociaux notamment, s'est accentué et a permis de battre en brèche la communication mensongère de la majorité.

Cette communication ne s'est pas faite attendre, avec une débauche d'énergie de la part du gouvernement et de La République en Marche pour cont rer les soit-disant « bobards » des syndicats. Las, les éléments de langage ont plutôt desservi le ministre, l'opinion se rendant compte que

les élu.e.s de la majorité répétaient un discours écrit par d'autres et ne savaient pas vraiment de quoi ils et elles parlaient (heures supplémentaires pour les PE du premier degré, devoir de réserve, nomination des membres du conseil d'évaluation de l'école etc.)

Le SNUipp-FSU, grâce au sérieux de son travail, a clairement mis le ministre en difficulté, et la réussite des grèves « classiques », des marches le week-end et des opérations plus locales (nuits des écoles, piques-niques citoyens, réunions publiques) a conduit au retournement de l'opinion jusque-là anesthésiée par la parole officielle, et le peu de lisibilité du projet.

Au final, le résultat, s'il est positif du point de vue de la mobilisation et de la relance de débat dans les écoles, reste très mitigé sur la question concrète de la Loi. Le retrait des Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux est certes une victoire, mais qui ne doit pas masquer tous les points rétrogrades qui sont maintenus à l'issue de la commission mixte paritaire.

Ainsi l'article 1 est maintenu, et le SNUipp-FSU de la Gironde a dû intervenir auprès du DASEN tant certains IEN ont déjà anticipé son application par l'envoi de notes de service sibyllines, mais qui incite clairement les collègues à ne pas s'exprimer.

La lutte contre cette loi, quand bien même elle serait votée, doit donc continuer, et se rallier, comme cela s'est déjà produit le 9 mai, avec le nécessaire combat contre la réforme de la Fonction Publique.



inégalitaire, profs en colère !

... et dans le secondaire, une année de mobilisation !

Heures mensuelles d'informations syndicales, colloque « Réforme lycée-baccalauréat-Parcoursup », audiences collectives et d'établissements à l'Inspection académique, interventions du Snes-FSU dans les instances (Comité Technique Spécial Départemental et Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) et auprès des élu(e)s, manifestations départementale et nationale, grèves ont rythmé l'année.

Face à un Ministre sourd et insultant pour la profession, à mille lieux de nos conditions de travail et en marche mode « bulldozer » pour casser le Service Public National d'Éducation nous avons, sans relâche, aux côtés des collègues engagé(e)s et des autres syndicats de la FSU puis, également dans l'Intersyndicale Fonction Publique, combattu la réforme du lycée et du baccalauréat, la loi Blanquer appelée sans scrupule « Loi École de la confiance » et la « Loi de Transformation de la Fonction Publique ».

Au mois de mai, tenant compte des demandes des collègues et face à la gravité des attaques lancées par ce Gouvernement, le Snes-FSU a décidé de consulter ses adhérentes et ses adhérents sur de nouvelles modalités d'action autour des premiers jours d'épreuves du baccalauréat en lycée et du diplôme national de brevet en collège. A l'issue de résultats d'action, il a porté ce mandat en Intersyndicale. Ceci a permis d'appeler à la grève le 17 juin et le 1^{er} juillet, premier jour des épreuves pour ces deux examens nationaux.

La communication du Ministre sur tous les médias n'a pas permis de masquer les difficultés que l'Administration a rencontré sur le terrain. Elle a dû faire des choix (un seul surveillant par salle par exemple) et

Le 1^{er} juillet, premier jour de l'épreuve du DNB, Le Snes-FSU appelle à un rassemblement devant le Rectorat de Bordeaux et à une Assemblée Générale à la Bourse du travail pour faire le point des mobilisations en lycée comme en collège et pour débattre des modalités d'action autour de la rétention des notes pour ces deux examens et de la rentrée de septembre. Suite de la mobilisation donc au mois de juillet !



Répression policière contre les lycéens pont Saint Jean, déc 2018...



convoquer d'autres personnels pour avoir un nombre de présents suffisant. C'est une première dans le monde enseignant une telle action le premier jour des épreuves. Devant le Rectorat de Bordeaux, lors du rassemblement initié par le Snes-FSU, certains collègues grévistes n'ont pas manqué de le souligner au moment de leur prise de parole.

Lors d'une Assemblée Générale départementale proposée par le Lycée Max Linder de Libourne, très fortement mobilisé le 17 juin, qui s'est tenue mardi 25 juin à la bourse du travail de Bordeaux, une dizaine de lycées girondins était représentée pour débattre des suites de cette journée et de la possibilité d'organiser la rétention des notes du baccalauréat.



Le Snes-FSU apporte son soutien aux collègues qui se lanceraient collectivement dans cette forme d'action tout en leur indiquant ne pas vouloir les leurrer sur les possibles réactions de l'administration. Aujourd'hui, nous pouvons multiplier les exemples des répressions menées par l'État.

Les correctrices et correcteurs présents se sont engagés à mener cette action si elle devenait la plus collective possible.



Réforme pour qui ? Pas pour les retraité-es actuel-les ni futur-es !

Les différentes réformes depuis 1987 n'ont pas eu pour objectif de maintenir ou améliorer le montant des retraites à long terme, mais de maintenir l'équilibre financier du système des retraites.

Ces réformes, qui n'ont jusqu'à présent pas touché à l'architecture du système, mais opéré des modifications paramétriques (indexation sur les prix au lieu des salaires, calcul sur 25 meilleures années, allongement de durée de cotisation, le recul de l'âge de départ, décote ...), ont quasiment réussi à faire atteindre cet équilibre financier en 2017. Ce qui a fait dire à Emmanuel Macron dans sa campagne que « *le problème des retraites n'est plus un problème de financement* ». Mais l'on découvrirait maintenant que cet équilibre est fragile sur le long terme, 2070, alors que c'est à peu près impossible à prévoir.

La réforme qui s'annonce est clairement axée sur la baisse des retraites et sur une durée de travail plus

longue, soutenue par la commission européenne qui pousse chaque pays européen à garder le cap de politiques austéritaires.

Notre gouvernement s'appuie sur des comparaisons faussées avec les pays voisins pour légitimer sa réforme, alors que la France est à peu près au même niveau que les autres pour le temps de travail, la durée de carrière, l'âge de départ à la retraite ...

Pour réformer, en profondeur cette fois-ci, le gouvernement a mis le paquet sur sa communication : « *Notre système de retraite est complexe, inéquitable et peu lisible* », avec la réforme « *chaque euro cotisé donnera les mêmes droits* », on mettra en place « *un système universel, juste et transparent* ». L'analyse du projet de loi conduit à tout autre constat, et l'objectif n'est bien sûr pas l'amélioration du niveau des retraites.

Lisibilité : premier faux argument pour la réforme !

Un rapport du COR (conseil d'orientation des retraites) est clair « *Dans les régimes en points, l'assuré acquiert chaque année des points qui vont se cumuler durant toute sa carrière. La contrepartie monétaire de ses points n'est connue qu'à la date de sa liquidation, en fonction de la valeur de service du point à cette date. Comme la masse des pensions est égale au produit du nombre de points de tous les retraités par la valeur de service du point, cette dernière peut être ajustée année après année de façon à respecter l'équilibre du régime* ».

On voit bien là l'enfumage de lisibilité, car le montant de la pension reste une inconnue jusqu'au moment du départ. Or, s'il est « complexe », le système actuel est lisible au contraire de celui à points.

On parle aujourd'hui de **système « à prestation définies »**, car on peut calculer sa future pension de retraite. Ce calcul est fait à partir de 75 % du traitement lié à l'indice tenu les 6 derniers pour le public et à 50 % des 25 meilleures années, proratisés par le nombre de trimestres, puis en enlevant la décote due aux trimestres manquants (-1,25% par trimestre) ; pour le privé s'ajoute les retraites dites complémentaires (Agirc-Arrco), qui sont des régimes par points. Celles-ci représentent environ 1/3 de la retraite totale.

Pour le système à point, le flou s'installe. Les cotisations servent à acheter des points tout au long de la vie active, on parle alors de **système à « cotisations définies »**. Au moment de la retraite, le montant de la pension est calculé en multipliant le nombre de points acquis par ce qu'on appelle la « valeur de service », et corrigée par un facteur tenant compte de l'espérance de vie et de la croissance économique (évolution des salaires moins quelque chose)

Cette valeur de service tout comme le prix d'achat sont ajustés chaque année par les gestionnaires des caisses de retraite de manière à équilibrer les finances. Il n'y a ni taux de remplacement garanti ni notion de carrière complète, donc pas de visibilité sur la pension.

Cependant on sait que pour les retraites complémentaires qui fonctionnent sur ce modèle à points, le taux de remplacement a baissé d'environ 30 % en vingt ans !

La volonté du gouvernement est de rendre ces éléments quasiment automatiques pour dépolitiser la gestion du système de retraite, et enlever tout débat sur les retraites, en particulier sur la question du niveau de vie décent des retraité-es qui impliquerait de toucher à la répartition des richesses



Au nom de l'équité, renforcer les inégalités

Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire chargé de la réforme, vante les régimes par points en mettant en avant l'égalité : « *L'objectif est qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique* ». Il ajoute : « *la retraite est le reflet de la carrière, ça, c'est quelque chose qui est juste. Si vous avez une belle carrière, vous avez une belle retraite, si vous avez une moins belle carrière, vous avez une moins belle retraite* ».

Or, nous ne partons pas à égalité dans cette société. Il y a déjà aujourd'hui une amplification des écarts au moment de la retraite par rapport à ceux qui existent au travail pour les salaires.

Le système choisi est surtout axé sur le contributif, les cotisations, et les dispositifs de solidarité sont beaucoup plus flous et moins efficaces que dans le système actuel. Toute période non travaillée entraînera une réduction de la future pension. Les personnes ayant eu des périodes de chômage non indemnisé ou de temps partiel, des carrières courtes, des bas salaires seront mécaniquement pénalisées.

Et les femmes sont particulièrement concernées par ces

inégalités.

Le salaire des femmes, tous temps de travail confondus, représente en moyenne 74,3 % du salaire des hommes (2014). Mais pour les personnes nouvelles retraitées de 2016, la pension de droit direct des femmes ne représente que 69 % de celle des hommes. Rappelons que la pension de droit direct intègre les dispositifs de solidarité liés aux enfants, comme la majoration de durée d'assurance (MDA) et l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF), qui bénéficient essentiellement aux femmes. Le ratio de la pension des femmes à celle des hommes serait donc encore plus faible sans ces dispositifs de solidarité !

La retraite ne fait donc pas que reproduire les inégalités existant au niveau des salaires, elle les amplifie.

La retraite par points ne corrigera pas ces inégalités, ce qu'on voit déjà dans les régimes complémentaires à points. Les pensions des femmes représentent entre 41 % (Agirc) et 61 % (Arcco) de celles des hommes, contre un ratio compris entre 74 % et 90 % pour les régimes en annuités

Deux réformes pour le prix d'une !

Contrairement à ce qui avait été annoncé au début sur le calendrier de la future réforme, des mesures paramétriques intermédiaires sont envisagées dès cette année sans précision sur leur nature ni sur les dates d'entrée en vigueur ou les générations concernées :

- mise place d'un **âge pivot** en dessous duquel des **décotes supplémentaires** sont appliquées
- allongement des durées d'assurance nécessaires pour les générations qui au départ ne devaient pas être concernées par la nouvelle réforme

Aucun calendrier d'annonces n'est donné mais on peut penser que le **PLFSS, donc à l'automne 2019, pourrait être l'occasion de faire passer ces mesures régressives.**

La réforme systémique, pour la mise en place de la retraite par points, est prévue pour une application en 2025. Un rapport du HCRR (haut-commissariat à la réforme des retraites), prélude à la loi, est attendu fin juin, début juillet, avec l'idée d'un vote de la loi **en novembre ou décembre 2019 au plus tard.**

La FSU demande d'autres financements pour les retraites

Pour avoir un bon système de retraite et, au-delà, une bonne protection sociale, **l'emploi doit redevenir une priorité absolue**, et cela d'autant plus qu'on ne peut plus miser sur la croissance économique compte tenu de l'impératif écologique. On touche là à l'imbrication des problèmes : une politique répondant aux besoins sociaux d'avenir est incompatible avec une politique en faveur de la finance.

Il faut mettre à contribution les revenus financiers, en prélevant une partie des 250 milliards versés sous forme de dividendes.

Il faut mener une politique salariale de haut niveau et sortir de la spirale infernale des embauches à bas salaires, et donc à faibles cotisations.

Il faut enfin que cette question des retraites soit un débat démocratique et pas un débat de techniciens.

Derrière le système à points qui reste formellement de la répartition, l'absence de débat politique introduit la logique de la capitalisation, ce qui nous donne encore une bonne raison de la combattre.



20 Juin, une nouvelle action des 9 organisations de retraité-es

Cela fait cinq ans que les organisations de retraité-es sont mobilisées. Après les journées d'actions de janvier et avril, les militants et les militantes de nos 9 organisations de retraité-es ont fait signer une carte pétition en direction du Président de la République.

Si 60 000 ont été apportées à l'Élysée le 20 juin, c'est en fait plus de 200 000 qui ont été signées en ligne ou directement postées. C'est donc autant de retraité-es qui ont été contactés. Au même moment, dans toute la France, de nombreuses initiatives ont été organisées pour déposer des cartes pétition auprès des préfetures. En Gironde les retraité-e-s ont choisit le jour du rassemblement des salarié-es de l'aide et du soin à domicile, pour leur apporter leur soutien en même temps.

Nous avons sollicité une rencontre auprès du Président de la République pour lui remettre les cartes pétitions. Contrairement à ses prédécesseurs, il ignore toujours les retraité-es et leurs représentant-es, et une nouvelle fois n'a pas souhaité nous rencontrer !

Nous voulions lui faire part de notre ferme détermination de veiller à ce que les retraités puissent vivre dignement et l'informer de notre préoccupation quant à la situation dramatique des personnes âgées dans les hôpitaux, comme dans les EHPAD. Comment peut-il expliquer la suppression par l'AP-HP de 30 à 50 % de lits de gériatrie au sein de ses unités de soins de longue durée d'ici à 2024 ?

Dans ces rencontres de retraité-es, la colère est toujours là et l'état d'esprit très revendicatif, avec une forte volonté de poursuivre l'action. La minuscule hausse de 0,3 % des pensions n'a pas calmé les esprits. D'autant qu'avec la seule hausse de près de 6 % du tarif de l'électricité, le pouvoir d'achat des personnes retraitées sera de nouveau amputé.

Le 1^{er} juillet le groupe des neuf organisations de retraité-e-s se retrouvera pour déterminer la poursuite de la mobilisation dans les premiers jours d'octobre.



Mobilisation du SNUTER FSU 33 le 25 juin :



Lettre ouverte à Jean-Luc GLEYZE,
Président du Conseil Départemental de la Gironde

Monsieur le Président,

À Bordeaux, le 13 octobre 2018, **une forte délégation de militants issue de la FSU territoriale** était présente, au côté des différents acteurs de la vie citoyenne Girondine (associations, élus, agents) pour s'opposer à la « métropolisation » des missions de l'Institution Départementale.

En effet, tant sur le plan national que local, la FSU reste convaincue que sans les départements, **le pays serait privé à la fois de services publics et de solidarité entre générations**, entre urbains et ruraux, entre les plus favorisés et les plus démunis. La gestion du Revenu de Solidarité Active, l'aide aux personnes âgées, l'entretien des routes, le logement social, la protection de l'enfance, la Protection Maternelle Infantile, la culture et l'environnement, les collèges, l'action sociale autant de missions que **l'Institution Départementale assume avec plus de proximité et d'efficacité que l'État ne le faisait.**

Et d'autant plus efficacement que **le département redistribue la manne des impôts aux territoires : vers les citoyens qui en ont le plus besoin** (handicapés, enfants, publics fragilisés, seniors...).

Cependant, nous ne pouvons plus **cautionner cette relation de défiance de la collectivité à l'égard de la représentation du personnel, et donc au travers d'eux, de l'ensemble du personnel.** Le dialogue social doit être respecté et le contrat de confiance doit être renouvelé entre les représentants de l'Institution et ceux du personnel, sur **la base d'avancées concrètes.**

Car ce sont les agents qui mettent en œuvre les politiques du Département : ils sont en première ligne pour porter les valeurs de solidarité de l'Institution départementale ! Ils méritent la mise en place d'une **réelle politique des ressources humaines**, digne d'une grande collectivité qu'est le Département, dans ses composantes humaniste et progressiste.

Une politique des Ressources Humaines qui **garantirait le droit et la transparence pour tous les agents...**

.../... suite sur : <https://fsu33.fsu.fr/25-juin-2019-les-travailleurs-sociaux-dans-la-rue/>

NON au redéploiement
OUI à des créations de postes de travailleurs sociaux

C'est bon pour le service public !

Tout juste un an que ce syndicat est né au sein du Conseil Départemental de la Gironde. Il est créé sur des valeurs partagées : d'une part le respect d'autrui et de ses différences (qu'il s'agisse d'agents, du public ou de nos interlocuteurs), et d'autre part, la place centrale de l'humain devant les aspects financiers notamment. Pour ces valeurs, les premiers camarades ont quitté SUD, ou la CGT ou la CFDT ou la FA FPT.

La course au mandat

Pendant que l'équipe initiale s'étoffait de semaine en semaine, le SNUTER-FSU 33 a affronté notre premier challenge : la préparation des élections professionnelles du 6 décembre 2018. Et le temps était compté !

Pour la campagne, il a sillonné le département de la Gironde sans ménagement : il a visité la quasi-totalité des 104 collèges, des centres routiers et des centres médico-sociaux... avec promesse d'un retour.

Il a présenté des listes électorales pour les CAP A, B et C, pour le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Pour les décharges syndicales, il s'est organisé entre les camarades déjà élus, et les nouveaux ... qui ont dû attendre le 8 octobre 2018, date de l'attribution d'heures syndicales pour les élections professionnelles, par notre employeur, le Conseil Départemental de la Gironde.

Les sujets brûlants

Parallèlement, en automne 2018, l'employeur, le conseil départemental pour grande partie, a décidé d'entamer les négociations sur la réforme de notre régime indemnitaire, le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Deux comités techniques ont ainsi été programmés en octobre puis novembre 2018. Et à chaque fois, le SNUTER FSU 33 a présenté des experts issus de différentes filières.

Ce dossier a été très mal présenté le conseil départemental, en opposant les filières les unes contre les autres, et en laissant les plus faibles salaires sans augmentation (certains agents de collègues) et favorisant encore davantage les tops managers : DGA, directeurs de grandes directions, (percevront un supplément de l'ordre de 400 €/mois).

Ce dossier a fortement mobilisé les militants.

Sa place

Finalement, les élections sont arrivées et le SNUTER FSU 33 est très satisfait de ses scores !

Il est 1^{er} en CAP C (2 sièges sur 8) ; 2^e en CAP B (2 sièges sur 6) et 3^e en CAP A (1 siège sur 8) sur 5 syndicats (CFDT, CGT, FA FPT, SUD. FO n'a obtenu aucun élu).

Au Comité Technique, sur 5 908 électeurs, il est arrivé juste derrière la CGT à 1 voix près ; à la 4^e place (2 sièges sur 12).



Bref, il a obtenu 2,5 postes de permanents. FO a disparu des instances paritaires, tandis que le SNUTER FSU 33 a gagné une place sur l'échiquier du dialogue social : entre l'approbation programmée de certains et l'opposition systématique des autres, il négocie.

Le climat de la campagne électorale a été rude : d'outsider avec la FA FPT, nouvellement créée également (en 2017), SNUTER FSU 33 n'a jamais réussi à participer à une intersyndicale. Au contraire, les autres syndicats avaient même organisé une intersyndicale contre lui !!! Désormais, une intersyndicale existe sur plusieurs sujets, notamment la défense du travail social ; sa place est reconnue.

L'équipe du SNUTER FSU 33 est performante car elle est en partie constituée d'anciens syndicalistes (très expérimentés, et de l'autre des professionnels reconnus dans les métiers (social, bâtiment, prévention des risques professionnels, informatique ... agents des collègues). Puisque son cœur de métier est l'humain, il aide et accompagnons des agents qui les sollicitent ... et de plus en plus.

Nos projets

Le SNUTER FSU 33 est en train de développer un partenariat avec le SNUIPP pour rencontrer les agents municipaux des écoles primaires (ATSEM) de la Gironde, et développer de nouvelles sections syndicales.

Le collègue préventeur (sécurité) s'est aussi proposé pour organiser des formations sur le thème de la santé au travail (analyse d'un accident de travail, nouveautés sur les déclarations d'accidents de service, etc.).

Enfin, il a déjà repris les visites de terrain : il est à même d'identifier des dysfonctionnements répétés qui font l'objet d'un signalement à l'employeur ou d'une alerte au CHSCT.

Le SNUTER FSU 33 a réussi à faire accepter l'idée du recrutement (interne) d'un psychologue clinicien au cabinet médical.

Il va bientôt éditer un journal local « À l'instant T » pour véhiculer ses idées, comme par exemple la mise en œuvre d'une inspection générale des services rattachée au DGS, ou l'évaluation des managers.

Cette aventure innovante réunit plusieurs facteurs positifs et exceptionnels : SNUTER FSU 33 est prêt pour défendre notre service public, et la qualité du service rendu.

Congrès de la FSU GIRONDE

Mardi 19 et mercredi 20 novembre 2019
Au Lycée Elie Faure de Lormont

4 thèmes seront abordés :

- ✓ thème 1 : **Éducation, formation, recherche, culture** : un service public pour le progrès social
- ✓ thème 2 : **les services publics et leurs personnels**
- ✓ thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale : **une urgence démocratique**
- ✓ thème 4 : **la FSU et le syndicalisme**



Stage syndical : de la maternelle à l'Université ces réformes qui veulent transformer l'école

Avec **Laurence De Cock** : Enseignante et chercheuse en histoire et en sciences de l'éducation ; auteure, avec Mathilde Larrère et Guillaume Mazeau, de *L'Histoire comme émancipation*, Agone, Marseille, 2019.



- Comment les différentes réformes s'enchaînent aujourd'hui pour transformer en profondeur le système éducatif ?
- Quel modèle éducatif dessine le projet de loi pour une école de la confiance ?

Date précisée à la rentrée : **le 15 ou le 17 octobre.**

Aéroport de Paris : mobilisation générale

C'est maintenant à portée de main : un référendum, enfin. Un référendum sur la vente des Aéroports de Paris. Un référendum pour ne pas faire un cadeau de plus à Vinci qui a déjà emporté nos autoroutes.



Toutes les informations sur le référendum : <http://nous-signons.org/>

Événement Facebook à partager:

<https://www.facebook.com/events/635310023617055/>

<https://fsu33.fsu.fr/27-juin-mobilisation-generale-pour-laeroport-de-paris-comme-service-public/>